Pièce
4.37

COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PLAN DE ZONAGE
Coullons
Sud

Echelle : 1/5000

Objet	Date
Approuvé le	6 décembre 2019 par le Conseil Communautaire
Révisé le	
Modifié le	
Mis à jour le	

GEOMEXPERT sas - 1, rue Nérpce - 45700 Villemandeur

Eléments du paysage à préserver

Patrimoine architectural :
- Bâti/ouvrage remarquable
  - Bâtiment
  - Château
  - Eglise
  - Ferme
  - Gare
  - Grange
- Elément architectural
  - Croix
  - Lavoir
  - Moulin
  - Puits

Patrimoine naturel :
- Haie
- Arbre
- Alignement d'arbres
- Espace arboré
- Parc

Légende :
- Limite des zones
- Espace boisé classé à conserver ou à créer
- Bâtiments pour lesquels le changement de destination est autorisé et réglementé
- Limite administrative